

ETUDE POUR LA VALORISATION ET LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME CULTUEL DANS LA REGION DE L'ORIENTAL

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°13/2010
SÉANCE PUBLIQUE

L'Agence de l'Oriental, lance un appel d'offres ouvert relatif à l'étude pour la valorisation et le développement du tourisme culturel dans la Région de l'Oriental.

Dans ce cadre, le Directeur Général de l'Agence de l'Oriental recevra jusqu'au lundi 13 décembre 2010 à 10h, les offres de prix relatives à ces prestations.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être retirés auprès du siège de l'Agence de l'Oriental, sis 12, rue Mekki Bitauri, Souissi, Rabat.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000 Dh.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 28 du décret n° 2-06-388 du 16 moharam 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de l'Agence de l'Oriental à l'adresse précitée ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée ;
- soit les remettre au président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du décret n° 2-06-388 précité.

Le présent appel d'offres peut être consulté et téléchargé sur le site de l'Agence de l'Oriental à l'adresse : www.oriental.ma